

## Conditions Générales de Vente

**ARTICLE 1- OBJET** La billetterie du Cnaemo est une solution de Billetterie en ligne qui permet de mettre en vente les billets pour les Assises du Cnaemo, événement qui a lieu chaque année.

Les acquéreurs de ces Billets sont alors désignés, ci-après, par le terme « les Acheteurs ».

**ARTICLE 2 – TARIFS** Les tarifs des Billets comportent, selon les règles en vigueur, la mention de la devise. Sauf mention contraire, les prix sont indiqués sur la Billetterie en Toutes Taxes Comprises Les organisateurs disposant d'un droit de modification des différents tarifs durant la période de vente, la facturation, opérée par l'association, est réalisée sur la base des prix en vigueur au montant de la création de ladite commande par le participant.

**ARTICLE 3 – DISPONIBILITE** La billetterie vous informe en temps réel de la disponibilité des produits lors de la passation de votre commande. Si certains billets ne sont plus disponibles entre le début et la fin de votre commande, le système vous en informera. Vous pourrez vérifier le contenu de votre commande avant validation et paiement.

**ARTICLE 4 – PLACEMENT** Sauf mention du contraire lors de la réservation et sur le billet, le placement est libre. Si l'Organisateur a choisi de mettre en place un système de placement, vous serez invité à choisir votre siège ou zone lors du processus de réservation. La localisation sur plan ou schéma est fournie à titre indicative. Elle se veut la plus représentative possible mais n'a pas valeur contractuelle.

**ARTICLE 5 – DONNEES PERSONNELLES** Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, le traitement de vos informations fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro de déclaration CERFA 13810\*01. Vous avez un droit permanent d'accès et de rectification sur toutes les données vous concernant, conformément aux textes européens et aux lois nationales en vigueur. Il vous suffit d'en faire la demande par courrier électronique (contact@cnaemo.com) Lors du passage de votre commande, vous êtes amené à communiquer des informations personnelles sur votre identité ainsi que celles des Participants. Les informations nécessaires afin d'assurer le traitement de la commande par la Billetterie sont : nom, prénom et adresse e-mail de l'Acheteur. Elles peuvent également être utilisées par le CNAEMO afin de vous contacter en cas de problème avec le traitement de votre commande. D'autres informations peuvent être collectées à la demande de l'Organisateur, notamment dans l'hypothèse d'un éventuel report ou annulation de l'Evènement. L'Organisateur est alors responsable de la bonne conservation et utilisation des données auxquelles il a pu avoir accès. Notre système héberge les données pour une durée de 1 à 3 ans suivant la fin de l'évènement. Au-delà de cette durée, les données sont anonymisées. Si vous créez ou utilisez un compte acheteur pour réaliser une commande, vous autorisez le Cnaemo à collecter, conserver et retraiter vos données. Lors d'une réservation ultérieure en utilisant ce compte, vous autorisez le Cnaemo à transmettre une partie de vos données à l'organisateur pour lequel vous réalisez cette commande. Ces données sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter du dernier achat réalisé par l'acheteur.

**ARTICLE 6 – PAIEMENT** La validation de votre commande implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué. Un seul mode de règlement est autorisé par commande.

**6.1 Paiement par carte bancaire** Il est possible de régler votre commande par Carte Bancaire. Ledit paiement est traité par notre partenaire bancaire. Les coordonnées de ce dernier sont accessibles depuis la page « mentions légales » du site. Le paiement par carte peut avoir recours au système 3D Secure qui vise à identifier le porteur de la carte dans le but de limiter la fraude. Une fois la transaction validée par la banque, votre compte bancaire sera débité du montant de la commande. A l'issue de la transaction, une confirmation de commande vous sera adressée par e-mail. Une fois le paiement validé, vous recevrez une facture à partir de celle-ci. Dans le cas où un paiement se révélait invalidé par la banque, après émission de votre Billet ou de votre commande celui-ci ou celle-ci sera invalidé(e), ne vous permettant pas un accès à l'événement. Les coordonnées bancaires de l'acheteur ne sont pas conservées par notre système. Les paiements électroniques en ligne sont réalisés sur le site du Cnaemo avec le module bancaire de notre partenaire bancaire, qui en assure la sécurisation à l'aide des technologies de chiffrement et d'authentification appropriées.

**6.2 Paiement alternatif** : lors d'un règlement par une collectivité, la collectivité inscrit ses participants sur la billetterie en ligne, à la suite de cela ils doivent envoyer un bon de commande, une convention est établie et cette dite convention est à retourner signée au siège du Cnaemo au 10 rue Baptiste Monnoyer 59000 Lille ou par mail à [contact@cnaemo.com](mailto:contact@cnaemo.com). Votre inscription peut aussi être réglée par chèque ou virement auprès du siège du Cnaemo au 10 rue Baptiste Monnoyer 59000 Lille.

**ARTICLE 7 – CONFIRMATION DE COMMANDE** Dès lors que votre commande est payée, le siège du Cnaemo valide votre inscription et cette validation engendre une facture acquittée puis un QR code permettant l'accès aux Assises (à l'événement). Ce QR code est nominatif et ne peut être donné ou échangé auprès d'un TIERS.

**ARTICLE 8 – EMISSION ET CONDITION D'UTILISATION DES BILLETS** Livraison Un PDF avec le QR code recoupant les données relatives à votre inscription vous est envoyé, faisant foi de votre inscription et devant obligatoirement être scanné à l'entrée de l'événement afin de générer des attestations de présence (pour ceux qui en ont besoin pour un remboursement pour leur OPCO).

**Unicité** Un Billet ne peut être utilisé qu'une seule fois pour accéder à l'événement. Ainsi en cas de perte, vol, duplication, seule la première personne à présenter le Billet sera admise à assister à la manifestation. Un détenteur de billet qui aurait déjà été utilisé ne pourra prétendre à aucun remboursement. Le Billet est uniquement valable pour le lieu, la date et heure auquel il appartient. Le Billet doit être conservé jusqu'à la fin de l'événement. La reproduction, la duplication ou la contrefaçon des Billets sont prohibées. Les Organisateurs se réservent un droit de refuser l'accès au site de la manifestation (ou à l'événement). Aucun remboursement ne sera alors accordé.

**Contrôle** L'Organisateur est libre de contrôler la validité des Billets lors de l'accès à l'événement. Il n'est pas tenu de vérifier l'identité du bénéficiaire du Billet étant donné que le Billet possède un identifiant 5 unique et imprédictible. L'accès à l'Evènement peut être refusé à un Participant qui présente un Billet déjà utilisé. L'Organisateur n'est pas tenu de vérifier l'authenticité du billet. Justificatif L'Organisateur est également libre de contrôler l'identité des participants. Dans le cas où les Billets sont paramétrés comme nominatifs, le Participant doit être en mesure de justifier de son identité à l'aide d'un document officiel comprenant une photographie. L'Organisateur peut demander de présenter d'autres justificatifs lors de l'accès à l'événement. Ceux ci sont communiqués au Participant via l'email de confirmation de commande et via les indications figurant sur le Billet.

**ARTICLE 9 – ANNULATION OU REPORT** En cas d'annulation de moins d'un mois avant la date de début de l'événement (jour pour jour), aucun remboursement ne sera effectué

Toute annulation d'inscription de plus d'un mois avant la date de début de l'événement (jour pour jour), devra nous être parvenue obligatoirement par mail à l'adresse de l'événement, L'inscription définitive est validée au paiement de cette dernière. Auquel cas, cela entraîne un refus d'admission le jour de l'événement.

En cas de confinement ou de fermeture imposée par le gouvernement et/ou préfecture dans le cadre du COVID-19, nous rembourserons à la date du congrès les sommes versées ou nous pourrons vous garantir un avoir à votre convenance valable jusqu'au 31/12/2021, uniquement si nous ne pouvons pas reporter l'événement à des dates ultérieures.

Cette solution sera la 1<sup>ère</sup> mise en œuvre pour l'événement, comme lors des Assises de 2020. Toute inscription est automatiquement reportée (sans manipulation à faire de la part de l'acheteur) aux dates choisies par les organisateurs.

Toutefois, si vous annulez votre participation à cause de la situation sanitaire mais qu'aucune mesure de fermeture est imposée par le gouvernement ou préfecture et que nous sommes dans la capacité de vous accueillir et d'honorer les prestations, l'avoir ou le montant payé sera conservé, non remboursable et ne fera pas l'objet d'un avoir pour un éventuel futur congrès.